

Séance du 28 août 2016

Cinéma Athéna

Dans le cadre du contrat de gestion du Centre culturel, Louison RENAULT (PS) a interrogé l'Echevine sur ce point : s'agit-il bien d'un partenariat Ville, Centre culturel et Province du Brabant wallon ? De plus, qu'en est-il des moyens supplémentaires à octroyer au Centre culturel pour l'exploitation du cinéma ?

L'Echevine Evelyne VANPEE (cdH) a répondu que la Province, qui a acheté le bâtiment, est bien impliquée dans le partenariat de la gestion du site. Quant aux moyens, il faut attendre que la rénovation du lieu soit terminée pour pouvoir introduire la demande de points APE supplémentaires, qui devraient permettre l'embauche de personnel complémentaire. Cela évitera de devoir faire appel à un prestataire extérieur.

Par ailleurs, la procédure de reconnaissance du Centre culturel étant en bonne voie et les comptes étant en boni depuis plusieurs années, l'Echevine se montre très optimiste.

Feux rouges à hauteur du bd Fleur de Lys, rue Chambille et fg de Bruxelles

Le Bourgmestre Pierre HUART a expliqué les modifications qui seront apportées par le SPW suite aux remarques émises par la Ville. « *Dans le nouveau projet, le plan est adaptatif c'est-à-dire qu'il tient compte ou non de véhicules sur la rue de Bruxelles et la rue Chambille, des demandes sur les passages piétons avec boutons poussoirs. Les temps de vert maximum changent également selon le jour et les heures* ».

Louison RENAULT a évoqué la nécessité d'une nouvelle évaluation d'ici trois mois.

L'Echevine en titre Valérie DE BUE (LB) a réagi en expliquant que c'est l'ensemble des carrefours présentant ce type d'aménagement qui devront être évalués, afin d'améliorer encore la fluidité du trafic et d'examiner au besoin d'autres alternatives.

Bâtiment de l'av. Albert et Elisabeth

Le lieu, propriété de la Régie des Bâtiments, est convoité par la Ville pour héberger l'Académie de Nivelles, en particulier les cours se donnant actuellement à la rue Bléval.

Louison RENAULT a exprimé son inquiétude quant au planning.

L'Echevin a.i. Philippe BOUFFIOUX (LB) a rappelé que l'objectif principal est une rentrée académique en ce lieu pour septembre 2017. L'expropriation pour cause d'utilité publique est la formule la plus rapide et les aménagements nécessaires pour l'occupation ne nécessiteront pas de gros chantiers.

Campagne du Petit Baulers

Dans le cadre d'une demande de réalisation de travaux d'aménagements de voiries dans ce quartier, Louison RENAULT a demandé si des mesures sont bien prévues pour éviter les inondations.

Valérie DE BUE l'a rassuré, expliquant que la Ville va se doter d'un nouvel outil pour s'assurer du calibrage de l'égouttage et de l'efficacité des retenues d'eau.

Le Bourgmestre Pierre HUART a en outre précisé que tant que le terrain ne sera pas drainé, le promoteur ne recevra pas d'autres permis pour les chantiers suivants.

L'Echevin Pascal RIGOT (Ecolo) a rebondi en annonçant la présentation du Plan anti-inondations actualisé, réalisé en collaboration avec le Contrat de Rivière Senne lors d'un prochain Conseil.